



ENSEIGNEMENT FACULTATIF OPTION UNITE CITOYENNE

> POURQUOI ?

- Valoriser l'engagement citoyen des élèves
- Apprendre à travailler en équipe
- Acquérir de la méthode et de l'autonomie

> POUR QUI ?

- Elèves de Première et Terminale Baccalauréat Professionnel
- Elèves engagés socialement

> CONDITIONS D'ADMISSION

- Choix à préciser sur le dossier d'inscription dès la classe de Première
- L'inscription dans l'option est prononcée par le lycée de Wintzenheim à l'issue des inscriptions
- L'inscription définitive de cette option à l'examen est prononcée par l'établissement
- Les élèves s'engagent à poursuivre leur engagement citoyen tout au long de l'année

> CONTENU ET ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

- Pas d'enseignement mis en place au lycée mais un suivi réalisé par un enseignant
- Nécessité d'un investissement citoyen tout au long des deux ans de la Première à la Terminale

L'engagement citoyen dépasse l'implication ponctuelle dans un projet, une activité ou une cause et s'inscrit dans une démarche d'engagement concrète. Il repose sur des valeurs fortes de respect des droits individuels et collectifs en cohérence avec les valeurs de la République et permet le développement d'actions au bénéfice d'autrui et/ou de l'environnement. La simple adhésion ou une participation occasionnelle aux activités d'une association ou d'une structure ne peuvent donc être considérées comme un engagement citoyen suffisant pour présenter l'unité facultative « engagement citoyen ».

> BON A SAVOIR

- L'engagement dans un parti politique ou bien une dans une association exclusivement culturelle ne peut rentrer dans le cadre de cette option
- La liste exhaustive des associations reconnues d'utilité publique au plan national est disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur
- Des associations locales ou régionales peuvent aussi être le lieu d'activité du candidat. L'ALESa du lycée rentre dans la liste des « engagements citoyens » validés par le Ministère.
- Dans le cas d'une activité qui s'est déroulée en dehors de l'établissement, une attestation du signataire de la grille (précisant le nom de la structure, le nom du signataire et son statut dans la structure) accompagnera la grille critériée.

> EXAMEN ET EVALUATION

- L'option est évaluée en fin d'année terminale et donne lieu à une note au baccalauréat
- L'évaluation se fait en CCF

Evaluation en 2 parties :

Partie 1 : se déroule au sein de la structure où l'apprenant est engagé

Partie 2 : se déroule dans l'établissement et évalue la capacité à réaliser une activité d'utilité sociale. Elle prend la forme d'un entretien d'explicitation de 20 min portant sur l'expérience d'engagement citoyen vécue. L'épreuve comporte une présentation orale par le candidat suivie d'un entretien avec le jury.



VOLONTARIAT IMPLICATION **Vivre ensemble**
Vie sociale association ACTIVITÉS
engagement CULTURE **VALEURS**